

Notice de pose

Trop-plein de sécurité ProRoof HD

Version bitume, membrane à souder au chalumeau



Vue illustrative du produit

Application

Le trop-plein de sécurité ProRoof est un élément de sécurité de l'évacuation des eaux des toitures-terrasses.

Sa fonction est d'évacuer l'excédent d'eau lorsque l'évacuation principale ne suffit plus ou est partiellement obstruée.

Principe de fonctionnement

Le trop-plein se met en service lorsque l'eau sur la toiture atteint un niveau défini et évacue l'excédent vers l'extérieur du bâtiment, limitant le risque de surcharge de la structure et d'inondation des couches de toiture.

Principe de pose

L'élément est posé du côté intérieur de l'acrotère (côté toiture).

La platine reste côté toiture et est raccordée de manière étanche à l'étanchéité.

Le tuyau traverse l'acrotère et évacue l'eau au-delà du contour du bâtiment.

Domaine d'emploi

toitures-terrasses

pose dans un acrotère ou un mur extérieur

systèmes d'étanchéité avec membrane bitumineuse

soudable au chalumeau

Principales caractéristiques

raccordement étanche à la membrane soudable au chalumeau

pose depuis le côté toiture

évacuation de l'eau à l'écart de la façade

élément de sécurité du système d'évacuation

Avant de commencer les travaux

Avant de commencer la pose, il convient de :
vérifier la conformité des dimensions du trop-plein avec le projet

déterminer la hauteur de pose de l'élément

vérifier le type de support et le système d'étanchéité

préparer les outils pour la pose et le soudage

s'assurer que les surfaces sont propres et prêtes pour les travaux

Contenu de la notice

La notice comprend :

la préparation de l'ouverture et la mise en place du trop-plein

raccordement à la membrane soudable au chalumeau

la réalisation de la sortie et l'évacuation de l'eau

le contrôle et la réception de la pose

1. Règles générales

À quoi sert le trop-plein de sécurité ?

Le trop-plein de sécurité se met en service lorsque l'évacuation principale de la toiture ne suffit plus ou est partiellement obstruée.

Sa fonction est d'évacuer l'excédent d'eau vers l'extérieur avant que le niveau de l'eau sur la toiture n'atteigne les zones sensibles.

Règle de pose la plus importante

L'élément se pose côté toiture, c'est-à-dire du côté intérieur de l'acrotère. La platine reste côté toiture et est raccordée de manière étanche à la membrane. La sortie du tuyau doit se trouver du côté extérieur du mur.

2. Préparation de l'ouverture et mise en place de l'élément

2.1. Emplacement de pose

Le déterminer conformément à l'étude de l'évacuation de secours. Assurer une évacuation de l'eau en toute sécurité hors du bâtiment.

2.2. Hauteur de pose

Placer l'arête inférieure de l'entrée au niveau prévu au projet, de sorte que l'écoulement commence avant que le niveau d'eau admissible sur la toiture ne soit dépassé.

2.3. Ouverture dans l'acrotère

Réaliser une ouverture adaptée à la section du tuyau, avec un jeu de montage. Régulariser et nettoyer les bords.

2.4. Préparation du support

Éliminer la poussière, les fragments détachés et les salissures. Assurer un appui plan et stable de la platine sur la surface de l'acrotère.

2.5. Essai d'ajustement

Avant la fixation définitive, vérifier l'ajustement, la hauteur de l'entrée et le passage du tuyau à travers l'acrotère.

2.6. Mise en place du trop-plein

Glisser le trop-plein depuis le côté toiture. La platine doit reposer contre l'acrotère sans contrainte et le tuyau dépasser de la façade.

2.7. Positionnement de l'élément

Positionner le trop-plein dans l'axe de l'ouverture. La sortie doit se trouver au-delà du nu du mur et permettre un écoulement libre de l'eau.

2.8. Fixation mécanique

Fixer l'élément à la structure de l'acrotère avec des éléments de fixation adaptés au support. Utiliser les ouvertures prévues à cet effet.

2.9. Remplissage de l'espace

Remplir l'espace entre le tuyau et l'ouverture avec de l'isolant thermique ou de la mousse de montage. Le remplissage limite le pont thermique et ne remplace pas la fixation mécanique.

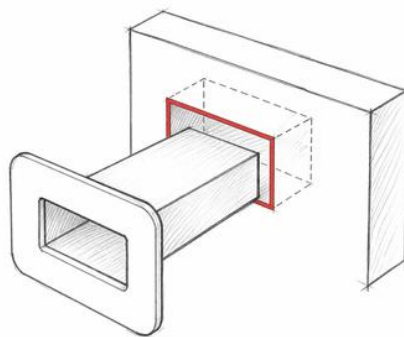


Schéma de réalisation de
l'ouverture dans l'acrotère

3. Raccordement à la membrane soudable au chalumeau

3.1. Préparation des surfaces

Les surfaces doivent être propres et sèches. Vérifier l'état de la platine et de l'étanchéité. N'effectuer l'application complémentaire de primaire qu'avec un produit compatible avec le système et attendre son séchage complet.

3.2. Ajustement du détail

Présenter la membrane sur la platine et l'étanchéité de l'acrotère. Respecter les recouvrements exigés pour la membrane et le détail choisis. Ajuster l'ouverture de la membrane à l'entrée sans réduire la section libre du trop-plein.

3.3. Soudage

Platine avec primaire, sans pièce

Préparer une pièce de membrane de sous-couche compatible. Chauffer sa face inférieure bitumineuse, puis l'appliquer et la presser fermement sur la platine. Raccorder la pièce à l'étanchéité de l'acrotère sur tout le pourtour.

Platine avec pièce soudée en usine

Raccorder la pièce existante à la membrane de l'acrotère aux recouvrements requis. Chauffer les surfaces bitumineuses dans la zone de raccordement et les presser sans décoller la pièce de la platine.

IMPORTANT : CHAUFFER LA MEMBRANE.

Ne pas diriger la flamme sur la platine ni sur le corps du trop-plein. Ne pas chauffer le métal pour faire fondre la membrane. Protéger l'élément contre la surchauffe.

3.4. Recouvrements et pression

Prendre les dimensions des recouvrements dans la notice de la membrane concernée et dans l'étude du détail. Les recouvrements habituels des lés sur le plan de toiture sont de 8 à 10 cm dans le sens longitudinal et de 12 à 15 cm dans le sens transversal. Ce ne sont pas des dimensions universelles pour le raccordement sur la platine.

3.5. Continuité de l'étanchéité

Souder toute la surface prévue pour le raccordement. Orienter les recouvrements dans le sens d'écoulement de l'eau. Éviter les plis, les cloques et la convergence de plusieurs recouvrements au même endroit.

3.6. Couche de finition

Dans un revêtement multicouche, raccorder également le détail à la membrane de finition. La membrane de sous-couche exige une protection conforme au système. Ne pas la laisser comme couche définitive apparente.

3.7. Contrôle après refroidissement

Vérifier l'adhérence de la membrane à la platine, la continuité des recouvrements et l'absence de zones insuffisamment chauffées. Contrôler les bords et le libre passage de l'entrée. Réparer les défauts conformément à la technologie du système.

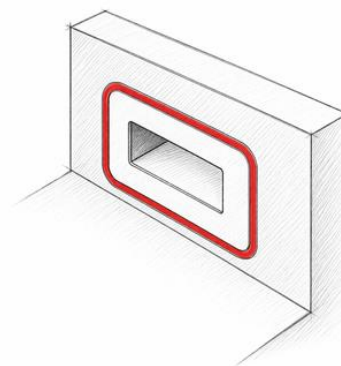


Schéma du raccordement autour de l'entrée.
Recouvrements et couches selon le système de membranes.

4. Évacuation de l'eau et géométrie de la sortie

4.1. Sortie du trop-plein au-delà de la façade

Le tuyau du trop-plein doit dépasser le nu du mur afin que l'eau soit évacuée de façon visible à l'extérieur du bâtiment.

4.2. Interdiction de raccordement aux eaux usées

Ne pas raccorder le trop-plein de sécurité au réseau d'assainissement.

L'élément doit fonctionner comme un système indépendant d'évacuation de secours de l'eau.

4.3. Garantie d'un écoulement libre

S'assurer que :
la section du tuyau n'est pas réduite,
rien ne bloque la sortie,
l'eau dispose d'un libre chemin d'écoulement.

4.4. Réalisation d'un casse-goutte

À l'extrémité du tuyau, il est recommandé de réaliser un détail empêchant l'eau de ruisseler sur la façade (p. ex. un casse-goutte).

4.5. Zone de rejet de l'eau

Concevoir l'espace sous le trop-plein de manière à ce que, au débit maximal, l'eau ne cause pas de dégâts (p. ex. inondation de la façade, des trottoirs ou des installations).

4.6. Contrôle final du fonctionnement

Après la pose, vérifier :
le libre passage du trop-plein,
le bon sens d'écoulement,
l'absence d'obstacles sur le trajet de l'eau.

5. Contrôle, nettoyage et utilisation

Contrôles périodiques

Contrôler et nettoyer le trop-plein de sécurité au moins 2 fois par an.

En cas de fort encrassement de la toiture, par exemple par des feuilles ou de la poussière, effectuer les contrôles plus souvent.

Points à vérifier lors du contrôle

Libre passage de l'entrée et de la sortie, état des raccords de membrane et de la fixation, et libre chemin d'écoulement de l'eau.

6. Conditions de pose et recommandations d'exécution

6.1. Conditions d'exécution des travaux

Travailler sur un support sec, sans précipitations, verglas ni vent fort. Prendre la température de travail et la préparation des rouleaux dans la fiche de la membrane choisie.

6.2. État des matériaux

Vérifier la platine, le revêtement bitumineux et la membrane. Réparer les dommages du revêtement avec un primaire compatible et laisser sécher.

6.3. Compatibilité des matériaux

Utiliser une membrane destinée aux détails ainsi que des matériaux compatibles avec le système d'étanchéité et la finition de la platine.

6.4. Protection contre l'incendie

Protéger les matériaux combustibles, y compris l'isolation thermique et la mousse autour du tuyau. Prévoir du matériel d'extinction et contrôler l'endroit à la fin des travaux. Ne pas utiliser de flamme sur un primaire non sec.

6.5. Réception après la pose

Vérifier la fixation, les raccords de membrane, le libre passage et la sortie au-delà de la façade. Ne pas laisser la platine se déformer.

6.6. Exploitation

Garantir l'accès pour le contrôle et le nettoyage. Éliminer les salissures sans endommager la membrane.

7. Liste de contrôle de réception

Point de contrôle	Oui / Non	Remarques
Ouverture et hauteur de l'entrée conformes au projet	☐ OUI ☐ NON	
Trop-plein posé depuis le côté toiture	☐ OUI ☐ NON	
Élément fixé mécaniquement	☐ OUI ☐ NON	
Espace autour du tuyau rempli	☐ OUI ☐ NON	
Raccordement platine–membrane étanche	☐ OUI ☐ NON	
Sortie dépassant la façade	☐ OUI ☐ NON	
Casse-goutte réalisé	☐ OUI ☐ NON	
Libre passage vérifié après la pose	☐ OUI ☐ NON	
	☐ OUI ☐ NON	

Contrôle complémentaire du raccord de membrane

- ☐ Recouvrements et composition des couches conformes à la documentation de la membrane
- ☐ Pas de plis, cloques, décollements ni zones insuffisamment chauffées
- ☐ Membrane de sous-couche recouverte de la couche exigée par le système
- ☐ Matériaux combustibles protégés, endroit contrôlé après les travaux

Références techniques et d'exécution

[MATIZOL : Notice de pose des membranes soudables](#)

[WERNER JANIKOWO : Notice de pose des membranes soudables](#)

PN-EN 13707:2013-12 : définitions et propriétés des membranes de toiture

[Règlement du ministre polonais de l'Intérieur et de l'Administration du 7 juin 2010, § 36 : travaux par point chaud](#)

Les dimensions des recouvrements et la technologie du détail sont déterminées par la documentation de la membrane choisie et par le projet. La norme du produit ne remplace pas la notice de pose du système.